

AMICALE DU 3^e REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3

Déclarée au JO des Associations le 27 juin 2009 sous le n° W363000167

Site internet déclaré à la CNIL le 26 juin 2011 sous le n° 1516283

Association affiliée à l'UNABCC et la Fédération des Dragons

Siège social : Les Hors - 63320 CHAMPEIX

☎ 04.73.71.10.05

💻 <http://www.3emedragons.fr> - ✉ amicale@3emedragons.fr



Fondateurs le 22 mai 2009

Le Colonel PERON

Philippe CRENNER

Jean-Pierre DUVERGEY

Président

Colonel J. PERON

Vice-président

-

Secrétaire

Philippe CRENNER

Secrétaire adjoint

Damien DUCROCQ

Trésorier

Frédéric LEJAMBLE

Trésorier adjoint

Philippe LEMOINE

Membres Conseil d'Administration

Jean-Luc OSTROUCK

Michel VILLIERE

-

-

-

-

Membres Honoraires

Le Général BIZET

Madame Elisabeth RAGUIN

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 12 juin 2016 La Neuville au Pont (Marne)

Présents : colonel Joël PERON, Jean-Louis COEURDACIER DE GESNES, Damien DUCROCQ, Frédéric LEJAMBLE, Jean-Luc OSTROUCK

Représentés : Pierre BOURBOUZE, Philippe CRENNER, Philippe LEMOINE, Bernard LE ROY, Michel POMPA, Michel VILLIERE

La procuration de Pierre BOURBOUZE n'est pas valable, car en tant que membre extérieur, il n'a pas droit de vote.

Au vu du cahier d'émargement, il apparaît que 10 membres et 1 membre non votant sont présents ou représentés.

Le nombre de votants étant de 10, le quorum est atteint.

L'assemblée a lieu au domicile de M Damien DUCROCQ à La Neuville Au Pont.

Le Président débute la séance en remerciant les présents au nombre de cinq, l'hôte compris. Il a regretté l'absence d'un trop grand nombre de membres, l'assemblée générale étant la seule activité de l'année où tous les membres peuvent se rencontrer. Il fait remarquer que, pour la quatrième fois, le Secrétaire est absent, ce qui est très dommageable pour l'organisation et le suivi de l'assemblée générale.

1. Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance
Présentation du rapport moral
Vote du rapport moral
Présentation du bilan financier
Vote du rapport financier, quitus au Trésorier
Présentation des candidats au conseil d'administration
Renouvellement du tiers sortant (postes du Président et de Josselin BARBIER)
Mise en place du bureau de vote
Vote à main levée
Proclamation des résultats de vote
Achats effectués et point sur la vente de l'insigne de l'amicale
Statistiques de visites du site internet et du forum de discussions pour l'année 2015
Légitimité du groupe Facebook « Les anciens du 3e Dragons et de l'EED3 »
Commémorations et cérémonies passés et à venir (centenaire Grande Guerre)
Choix du lieu de l'assemblée générale en 2017
Réponses aux questions posées par écrit
Questions diverses

2. Rapport Moral

Il donne ensuite lecture du rapport sur le moral transmis par le Trésorier, le Président n'ayant pas réussi à joindre son secrétaire les jours précédents malgré de nombreux appels. Il constate un effritement du nombre de membres adhérents, effritement cependant modéré par l'action de notre Trésorier, Frédéric LEJAMBLE.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Bilan Financier

Le Président donne ensuite la parole au Trésorier qui donne la situation financière concernant la période du 1er juin 2015 au 30 mai 2016.

a) Les recettes :

Celles-ci se montent à 1165,10 €. Les cotisations représentent l'essentiel des recettes.

b) Les dépenses :

Les dépenses s'élèvent à 647,60€

c) Le bilan

Le bilan présente un solde positif de 517,50 € qu'il vous est proposé de reporter sur l'exercice suivant. Le solde du compte de trésorerie est de 2 555,79 €

d) Point sur la vente des insignes

Deux séries d'insignes ont été achetés :

- version numérotée : 30 achetés, tous vendus à ce jour
- version non numérotée : 45 commandés, 30 restants

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Représentation du Conseil d'Administration

Une candidature au Conseil d'Administration a été reçue : M. Jean-Luc OSTROUCK

Le nouveau candidat a été élu à l'unanimité pour une durée de trois ans.

5. Renouvellement du bureau

« .. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et renouvelables chaque année par tiers. » art.11 des Statuts

Cette année il s'agit des postes du colonel PERON (président) et Josselin BARBIER.

M Josselin BARBIER n'ayant pas fait part d'un renouvellement au poste de membre du CA il est par conséquent considéré comme démissionnaire.

Sont élus à l'unanimité et à leurs postes respectifs pour une durée de trois ans :

- Le colonel PERON au poste de président.

A l'issue de ce vote le Conseil d'Administration se compose de 8 membres sur 12 possibles :

- Colonel Joël PERON, membre du bureau et du CA, réélu ;
- Jean-Louis COEURDACIER DE GESNES, Vice-Président, membre du bureau ;
- Philippe CRENNER, Secrétaire, membre du bureau et du CA ;
- Frédéric LEJAMBLE, Trésorier, membre du CA ;
- Damien DUCROCOQ, membre du CA ;
- Michel VILLIERE, membre du CA ;
- Christophe JOLLY, membre du CA ;
- Jean-Luc OSTROUCK, membre du CA (élu) ;

Arrivé à cette étape, le Président fait une suspension de séance pour tenir la réunion du nouveau CA devant se prononcer sur l'exclusion de Monsieur. Christophe JOLLY...

6. Réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration de l'amicale

Les décisions doivent se prendre en appliquant la loi des deux tiers. Aux cinq membres présents s'ajoutent les trois procurations venant de Messieurs CRENNER, LEMOINE et VILLIERE.

Monsieur Christophe JOLLY n'ayant pas payé sa cotisation depuis trois ans, et n'ayant jamais répondu aux courriers qui lui ont été adressés (malgré un courrier recommandé avec accusé de réception envoyé le 26 mai 2016), le C.A. vote son exclusion par 7 voix sur 8.

Le Secrétaire devra rédiger une lettre motivée en droit et faits qui, soumise à signature au Président, sera expédiée en R+AR. Cette lettre lui signifiera son exclusion des membres de l'Amicale et, par voie de conséquence, du C.A.

De ce fait, le nouveau CA est composé de 7 membres :

- Colonel Joël PERON, membre du bureau et du CA;
- Jean-Louis COEURDACIER DE GESNES, Vice-Président, membre du bureau ;
- Philippe CRENNER, Secrétaire, membre du bureau et du CA ;
- Frédéric LEJAMBLE, Trésorier, membre du CA ;
- Damien DUCROCOQ, membre du CA ;
- Michel VILLIERE, membre du CA ;
- Jean-Luc OSTROUCK, membre du CA.

La séance du CA est levée et la reprise de l'Assemblée Générale peut reprendre.

7. Suite de l'assemblée générale

La question d'un commissaire aux comptes a été soulevée pour que les comptes présentés par le Trésorier puissent être vérifiés avant l'assemblée générale.

La proposition de désigner Monsieur Jean-Louis COEURDACIER DE GESNES ne peut être retenue, car il appartient déjà au C.A. Une autre solution doit être étudiée et préparée pour la prochaine assemblée générale.

8. Statistiques du site internet

Les membres présents souhaitent que l'année 2017 soit une année de travail et que 2018 soit l'année d'une assemblée générale extraordinaire avalisant les travaux et conclusions de l'année précédente. Cette assemblée pourrait se tenir à STETTEN, car c'est le lieu de nos souvenirs, la génération d'avant 1976 n'étant plus « active ».

L'assemblée note avec tristesse la démission de Pierre CAUDRELIER, cheville ouvrière de nos activités sur le plateau Souabe. Il serait utile de contacter Sixte LE GOUZ DE SAINT SEYNE qui habite à SRASSBERG, ou bien GRAVOULET qui habite sur zone.

Cette proposition, pour louable qu'elle soit, ne tient pas compte de deux faits :

- si nous n'avons pas beaucoup de membres présents en France, combien en aura-t-on en Allemagne en tenant compte de la distance et des frais à engager ?
- une assemblée générale doit être tenue chaque année.

En l'absence de participants, il faut étudier la solution d'une AG par vidéo-conférence. Cependant, comment faire pour que le CA se réunisse chaque année comme c'est prévu dans les statuts sans créer de nombreuses sources de dépense ?

9. Modification des statuts et règlement intérieur

Le Président constate que les modifications de statut (changement d'adresse) faites l'an dernier n'ont pas fait l'objet d'un récépissé de la part de la Sous-Préfecture d'Issoire. Il doit se déplacer pour demander des explications et obtenir ce récépissé.

Nos statuts doivent être rénovés. Nous pouvons demander une copie des statuts du 2° Dragons pour nous en inspirer. Notre règlement intérieur est très pénalisant pour nous-mêmes. Il nécessite un toilettage en simplifiant les procédures d'exclusion pour non-paiement de cotisation, et en remettant en adéquation le règlement général et le règlement intérieur. Des propositions peuvent être faites par échanges de mail. Le Président attend les propositions.

10. Le secrétariat

L'absence du secrétaire générale à l'assemblée générale est très pénalisante, et si le trésorier n'avait pas reçu le rapport sur le moral, ce dernier aurait dû être improvisé par le Président qui n'a pas reçu de réponses à ses questions. Cette situation ne peut donc pas continuer.

Considérant que Monsieur Philippe CRENNER se voue à la rédaction d'un livre sur le 3° Dragons, avec l'approbation de tous les membres, considérant que ses charges familiales sont fortes et que son état de santé est toujours précaire, l'assemblée lui propose de partager le secrétariat avec Monsieur Damien DUCROCQ, surtout pour ce qui concerne la partie administrative et l'organisation des assemblées générales ; il est maintenu dans le CA et dans ses fonctions de webmaster et de webmestre.

11. Points divers

- Il est nécessaire de revoir la diffusion des informations, pour que les membres du conseil d'administration soient tous inclus dans un groupe mail, que les infos soient envoyées à ceux qui ne possèdent pas internet (voie postale), de refaire une fiche de renouvellement de cotisation (seule existe une demande d'adhésion).....
- Le 3° Dragons n'ayant pas participé à la guerre d'Algérie, le drapeau de l'amicale ne participera pas à la cérémonie au monument AFN du 5 décembre 2016.
- Il faut réfléchir à réaliser des entrées d'argent. Les cotisations avec 14 membres d'honneur sont insuffisantes.

Les propositions suivantes sont faites :

- o faire fabriquer des maquettes à vendre, représentant des militaires du 3° Dragons, son étendard, ses matériels. Monsieur Damien DUCROCQ a des connaissances en la matière et se propose de faire une étude. Obtenir un rescrit fiscal pour les adhésions.
- o constatant que notre site internet est fréquenté mais gratuit, qu'il est concurrencé par Facebook, il serait peut-être judicieux de se diriger sur un site payant de type Paypal ou autre, et de donner accès au site uniquement aux adhérents ayant acquitté leur cotisation. La majorité des membres présents pensent que l'étude de cette solution présente de sérieux avantages. Étude à faire.
- o le site internet doit évoluer. S'il est bien qu'il ait une partie culture, histoire, il doit s'étendre à nos activités et notre vie d'amicale : rencontres amicales, vie actuelle, carnet, etc...
- o utiliser les Nouvelles Technologies de l'Information pour compenser les handicaps des déplacements et créer ainsi un système de communication permettant de rassembler des membres dispersés à tous vents.

Les questions étant terminées, le Président a clos l'assemblée en remerciant tous les participants pour leur présence très active aux débats.

Fait le 06 septembre 2016.

Le président
Joël PERON

Signé

Le secrétaire
Philippe CRENNER

Signé

Le trésorier
Frédéric LEJAMBLE

Signé